

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie): En ce qui concerne le Conseil national de recherches, la réponse est la suivante: a) Un Code national du bâtiment a été publié en vertu de la loi sur le Conseil de recherches à titre de document consultatif qui peut être légalement adopté par les municipalités canadiennes comme leur règlement local du bâtiment; b) A déterminer par chaque municipalité; c) A déterminer par chaque municipalité; d) Le renseignement n'est pas disponible; e) Le renseignement n'est pas disponible; f) Le renseignement n'est pas disponible; g) Sur un total de 1,960 municipalités canadiennes comprises dans une enquête faite en 1964, 719 d'entre elles, réparties dans toutes les provinces, ont adopté le Code sous une forme ou sous une autre. Cela représente 65 p. 100 de la population urbaine du Canada.

LA PUBLICITÉ DE L'OFFICE DU TOURISME  
AUX ÉTATS-UNIS

Question n° 1329—M. Coates:

Quels montants ont été versés au cours des mois de janvier, février, mars et jusqu'à ce jour, par l'Office de tourisme du gouvernement canadien, aux éditeurs de revues et de journaux américains pour toute une page de publicité portant le titre: *There is more than one France. The one next door is called Canada?*

M. Jean-Charles Cantin (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce): 41,284 dollars des États-Unis ont été versés à la *MacLaren Advertising Co. Ltd.*, l'agence chargée de cette campagne pour le compte de l'Office de tourisme du gouvernement canadien.

\*LA FERMETURE DU BUREAU DE PLACEMENT  
À NORTH-SYDNEY (N.-É.)

Question n° 1352—M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria):

Le ministère intéressé songe-t-il à fermer le bureau du Service national de placement qui est situé à North-Sydney (Nouvelle-Écosse)?

M. John C. Munro (secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): Non.

[Français]

M. Béchard: Monsieur l'Orateur, la question marquée d'un astérisque n° 1363 ne figure pas au *Feuilleton* mais se trouve dans les *Procès-verbaux* de la Chambre, et si la Chambre y consent, nous pouvons y répondre immédiatement. Je demande que les autres questions soient réservées.

[M. Reid.]

[Traduction]

\*LA FERMETURE DE FABRIQUES DE PIÈCES  
D'AUTOMOBILES

Question n° 1363—M. Scott (Victoria, Ont.):

1. Certaines entreprises ont-elles fermé leurs portes au Canada par suite de l'accord commercial canado-américain concernant les produits de l'industrie automobile et, dans le cas de l'affirmative, a) quel est le nombre d'entreprises en cause, b) quels en sont les noms et adresses, c) quel est le nombre d'employés touchés par ces fermetures et d) quel est le chiffre total des pertes en salaires occasionnées dans les régions en cause?

2. Certaines entreprises dont les services d'achat étaient établis au Canada ont-elles transporté ces services aux États-Unis par suite de l'accord commercial canado-américain concernant les produits de l'industrie automobile et, dans le cas de l'affirmative, a) de combien d'entreprises s'agit-il, b) quels en sont les noms et adresses?

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie): 1. Non.

2. Nous savons que certaines opérations d'achat de la *Ford Motor Company of Canada* d'Oakville s'effectuent désormais aux États-Unis. Je ne saurais dire si le changement est une conséquence du programme touchant l'industrie automobile ou s'il était prévu avant l'établissement de ce programme.

M. T. C. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur la Chambre me permettrait-elle de retirer la question n° 931 inscrite en mon nom au *Feuilleton*?

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle?

Des voix: D'accord.

[Français]

DEMANDE DE DOCUMENTS

M. Albert Béchard (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, l'avis de motion pour production de document n° 118 est acceptable par le gouvernement, mais sujet aux réserves quant aux demandes confidentielles ainsi que les autorisations des autorités municipales concernées.

Votre Honneur aurait-il l'obligeance d'appeler l'avis de motion n° 77?

[Traduction]

LA PERTE DE BEURRE DANS UN INCENDIE  
À SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU

Demande n° 118—L'hon. M. Ricard:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production d'une copie de toute la correspondance et de tout message échangés entre le ministre de l'Agriculture, le ministre des Forêts, le ministre d'État, ou tout fonctionnaire du ministre de l'Agriculture et les autorisés et (ou) les représentants de la municipalité du Village de Saint-Denis-sur-Richelieu relativement à l'incendie qui détruisit une grande quantité de beurre à la Conserverie Saint-Denis, le 5 novembre 1963.